



Mars 2018

Le Petit Bavard

Conseil Municipal : lundi 26 mars à 20h00 en mairie.

ASPADES - Service Enfance Jeunesse



« **Les super-héros s'invitent au cirque** »

Samedi 24 mars, 15h00

devant l'école maternelle.

Venez nombreux !

Pas de fermeture de classe !

Le 2 février dernier, l'Inspection Académique a informé la Municipalité que les trois classes de notre école maternelle seraient maintenues pour la rentrée scolaire 2018-2019. Il n'est donc plus question de fermeture de classe !

Nous remercions toutes les personnes qui se sont mobilisées, notamment les Représentants de Parents d'Elèves qui ont organisé plusieurs actions.



Inscriptions Scolaires

Rentrée Septembre 2018

Pour les enfants nés en 2015
ou arrivant sur la commune.

Inscriptions à la mairie du 5 au 16 mars prochain
aux heures d'ouverture de la mairie

Commémoration

Lundi 19 mars à 9h30 devant le monument aux morts.
Un vin d'honneur clôturera la cérémonie.



LE BRULAGE DES DECHETS VERTS A L'AIR LIBRE : C'EST INTERDIT TOUTE L'ANNEE !

« *Le brûlage des déchets verts peut être à l'origine de **troubles de voisinage** générés par les odeurs et la fumée, **nuit à l'environnement et à la santé** et peut être la cause de la propagation d'incendie* ».

Circulaire du 18 novembre 2011 relative à l'interdiction du brûlage à l'air libre des déchets verts.

Quelques chiffres clés

50 kg de déchets verts brûlés émettent autant de particules que 9 800 km parcourus par une voiture diesel récente en circulation urbaine, 37 900 km pour une voiture essence (source Lig'air).

En France, la pollution aux particules fines nous affecte tous : en moyenne elle réduit notre espérance de vie de 8,2 mois et le coût individuel de cette pollution est estimé entre 400 et 500 €/an.



Textes de référence : article 84 du Règlement Sanitaire Départemental type diffusé par la circulaire du 9/08/1978 et circulaire interministérielle du 18/11/2011.

ASSOCIATIONS



USC Cyclotourisme

Randonnée souvenir Michel AUCANTE

Dimanche 18 mars

Accueil à partir de 8h30 à la salle des fêtes.

Route : 4 circuits de 48, 55, 68 et 75 km

VTT : 3 circuits de 23, 33 et 46 km

Licenciés FFCT : 4 € - Non licenciés : 6 €

Ravitaillement sur les circuits - Pot à l'arrivée.



SAINT-SULPICE BASKET

Stage Gratuit



Initiation et Perfectionnement - Ouvert à tous, même aux non-licenciés

du 26 février au 2 mars

9h00 - 12h00 de 8 à 12 ans 14h00 - 17h00 de 13 à 17 ans

INSCRIPTION SUR PLACE AU GYMNASSE

Contact : Ahamada MOHAMED au 06 76 51 12 21

Loto

Samedi 7 avril à 20h00 Salle des fêtes

De nombreux bons d'achat à gagner : de 20 € à 500 € !

1 carton 4 €, 3 cartons 10 €, 5 cartons 15 €

La plaque de 12 cartons 20 € avec 1 bingo et 1 loto-top



PARTIE SPÉCIALE : Bon d'achat 1000 €

Partie Jeune / Bingo et Loto-top

Buvette et restauration sur place

Réservation mail fanny.duchet79@gmail.com ou au 06 76 41 55 07

1 carton offert pour toute réservation



USC ST-SULPICE PING *Matches*

- La D4 reçoit Villefranche le 10 mars
- La D2 reçoit Vendôme le 24 mars
- La D3 reçoit Vineuil le 24 mars
- La R3 reçoit Luisant ACTT le 25 mars





SAINT-SULPICE
SALLE DES FETES



LOTO

Organisé par l'Association Marathon 41

SAMEDI 17 MARS 2018
à 20 H 00

Ouverture des portes à 18 H 30

Réservations : 06 81 79 05 79 (Thérèse) ou
lotomarathon41@gmail.com

Avant Samedi 17 Mars 12 H 00

Lots de valeur : 3 500€ (2 500 € en bons
d'achat de 800, 400, 100, 80 € et autres lots
de valeur variée)

Adultes : 4 € le carton, 10 € les 3, 15 € les 5 +
1 gratuit et 20 € les 8 + 2 gratuits.

Enfants : 2 € le carton, 10 € les 6 cartons

+ partie BINGO

Buvette - Pâtisseries - Sandwichs